



MAIRIE DE BULLES

60130

Téléphone : 03 44 78 91 20

Mail : accueil@mairie-bulles.fr

DEPARTEMENT DE L'OISE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMUNE DE BULLES

Populations légales

Sources : Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020), RP2013 (géographie au 01/01/2015) et RP2008 (géographie au 01/01/2010).

	2008	2013	2018
Population municipale	893	910	883
Population comptée à part	14	27	16
Population totale	907	937	899

Synthèse du Budget Primitif 2023

Une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif (L.2313-1 du CGCT pour les communes. Cette disposition s'applique à l'ensemble des communes et doit être annexée au budget primitif et au compte administratif, elle doit être transmise à la préfecture en même temps que les documents budgétaires ».

Le Budget Primitif 2023 se décompose comme suit :

1 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- Charges à caractère général, comprenant :
 - achats de matières, fluides et fournitures dont consommations eau, électricité, carburants, combustibles, matériaux voirie, produits de traitement, produits d'entretien, petit équipement, vêtements de travail, matériel protection au travail, fournitures de bureau, fournitures scolaires, bibliothèque et autres matières et fournitures diverses...
 - Prestations de services extérieurs avec notamment les locations de matériels (copieurs, machine à affranchir, ou gros outillage) travaux d'entretien externalisés (élagage, balayage des rues, entretien des chaudières, travaux bâtiments communaux, entretien horloge église, travaux dans les bâtiments communaux (peintures, interventions diverses dans les bâtiments, entretien bois et forêt, entretien éclairage public...) interventions diverses, entretien du matériel roulant (camion, tondeuses, tracteurs ...), entretien des biens mobiliers (débroussailleuses, taille haies, extincteurs...) maintenance (copieurs, ordinateur, contrôles : eau, électricité, aire de jeux, stade de foot, terrain multisport, école, gaz chaufferie, moyens de secours..., assurances matériels et bâtiments, études, abonnements et autres frais divers
 - Frais participations et honoraires divers : indemnités du comptable, honoraires, fêtes et cérémonies (cérémonies officielles (déportés, 8 mai, 14 juillet, 31 août, 11 novembre ... et Noël école...) imprimés, affranchissement, téléphones, internet, concours divers (Centre de Loisirs, restauration scolaire, accueil périscolaire, SPA, ADTO, UMO, CAUE...) taxes foncières...**Montant prévisionnel : 358 287.00 €**
- Charges de personnel, comprenant
 - Rémunérations des personnels titulaires, contractuels, vacations sapeurs-pompiers, personnel extérieur, régimes indemnitaires, Charges patronales et sociales : cotisations FNAL, URSSAF, CNRACL, IRCANTEC, FNC, ASSEDIC, médecine du travail, comité des œuvres sociales, assurance**Montant prévisionnel : 308 950.00 €**
- Atténuation de produit, comprenant :
 - Contribution économique à la CCPP**Montant prévisionnel : 44 000.00 €**
- Dépenses imprévues, comprenant :
 - Une somme qui pourra être attribuée pour des dépenses non prévues par décision modificative et délibération du conseil municipal**Montant prévisionnel : 19 817.00 €**

- Autres charges de gestion courante, comprenant :
 - Indemnités des élus, cotisations retraites élus, frais de formation, frais de scolarité, rémunération intervenant sportif, subventions au CCAS et aux associations**Montant prévisionnel : 66 510.00 €**
- Opération d'ordre amortissement **montant prévisionnel de 5 536.00 €**
- Charges financières (intérêts emprunt) : **montant prévisionnel de 2 600.00 €**
- Charges exceptionnelles (récompenses diplômés..etc...) : **montant prévisionnel de 1 300.00 €**
- Opération d'ordre virement à la section d'investissement : **7 000.00 €**
- TOTAL PREVISIONNEL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 814 000.00€**
- 2 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT :**
- Excédents antérieurs reportés : **montant prévisionnel de 201 237.00 €**
- Atténuation de charges (remboursement indemnités journalières) : **montant prévisionnel de 500.00 €**
- Produits des services, comprenant :
 - Location vaisselle, redevance d'occupation du domaine public, vente de concessions du cimetière, location chasse...**Montant prévisionnel : 17 850.00 €**
- Impôts et Taxes comprenant :
 - Impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti), Fonds de péréquation intercommunal, Fonds départemental de péréquation taxes additionnelles**Montant prévisionnel : 385 061.00 €**
- Dotations et participation, comprenant :
 - Dotation Globale de fonctionnement (état), Dotations (état) comprenant la dotation globale de fonctionnement, la dotation de solidarité rurale, la dotation élus locaux..., Caisse d'allocations familiales (contrat enfance et jeunesse), Attributions de compensation Taxe foncière et Taxe Habitation, frais de scolarité**Montant prévisionnel : 191 247.00 €**
- Autres Produits de Gestion courante, comprenant
 - salle des fêtes, fermages**Montant prévisionnel : 18 000.00 €**
- produits financiers et produits exceptionnels divers : **montant prévisionnel de 105.00 €**
- TOTAL PREVISIONNEL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 042 086.00 €**

INVESTISSEMENT :

Le besoin de financement des restes à réaliser de 481 245.00 € qui est partiellement absorbé par l'excédent 2022 auquel s'ajoute un versement, de la section de fonctionnement déduit de son excédent 2022, de 251 924.00€ imputé au 1068 (investissement recette). Les restes à réaliser 2022 sont constitués :

- **Des dépenses d'investissement**, engagées et non mandatées au 31 décembre 2022, **arrêtées à 579 498.00 €**, liées aux travaux en cours : plantations, vitraux de l'Eglise, aménagement de la bibliothèque, travaux voirie trottoirs, PLU, travaux bâtiment service technique, terrain de pétanque et informatisation.
 - **Des recettes d'investissement** notifiées n'ayant pas données lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre 2021, **arrêtées à 98 253.00 €**, liées aux subventions accordées (par le conseil Départemental, l'Etat et le Syndicat d'Energie de l'Oise) non perçues ou perçues partiellement pour les opérations suivantes : réhabilitation vestiaires et construction d'un appentis, vitraux de l'église, Plan Local d'Urbanisme.
- 1) Les remboursements d'emprunts en dépenses : 24 600.00 €
 - 2) Le report de l'année précédente en recettes : 229 320.00 €
 - 3) Les opérations nouvelles :

DEPENSES :

Informatisation, matériel outillage de voirie, mairie, travaux de voirie trottoirs et caniveaux, affichage, bâtiment service technique

RECETTES :

Taxe d'aménagement, FCTVA, vente du Presbytère, subventions travaux voirie trottoirs caniveaux, virement de la section de fonctionnement et amortissement

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT : 1 023 598.00 €

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT : 1 023 598.00 €

L'amortissement des travaux d'éclairage public sont inscrits au BP 2023

Fonctionnement dépenses 6811/042 pour 5 536.00 €

Investissement recettes 28041582/040 pour 5 536.00 €